



PÉRIODE DE RÉSERVE
Remise de certificat d'entrée
dans la démarche Villes Amies des Aînés

Chers membres,

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés regroupe à présent 75 adhérents issus d'une grande diversité de territoires.

Durant le premier semestre, des élections nationales auront lieu et seront suivies des élections législatives. Afin de garantir la neutralité que notre association s'est attachée à avoir depuis sa création en 2012, le Conseil d'Administration a décidé d'appliquer une période de réserve du 1er janvier 2017 au 18 juin 2017. Cela implique que durant ce temps, nous ne ferons pas de remise de certificat d'entrée dans la démarche Villes Amies des Aînés pour les adhérents français.

Naturellement, nous continuerons à accueillir les nouveaux territoires et à les accompagner. Nous restons disponibles pour chacun afin de contribuer aux conférences ou aux réunions que vous initierez pour avancer dans votre démarche locale.

Il est proposé aux adhérents souhaitant une remise de certificat pour la phase I ou II de la démarche, de nous contacter afin de définir la période la plus adaptée et de préparer au mieux les événements de 2017.

Comptant sur votre compréhension sur ces modalités d'organisation exceptionnelle en 2017.

L'équipe du RFVAA

Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général du RFVAA

Angélique Philipona, Chargée de développement

Floria Finot, Chargée de développement

Angélique Bricler, Assistante du Délégué Général du RFVAA

CONTACT

contact@rfvaa.com

03.45.18.23.20 - www.villesamiesdesaines-rf.fr